

## Deux nouvelles évolutions et un outil inédit d'apprentissage de ProgrE

### Deux nouvelles évolutions commandées par le comité utilisateurs du 23 mai 2012

#### 1. Outils pour gérer les fusions et/ ou scissions des Greta

Rappel : Une base correspond à une académie, un dossier à un Greta.

Les outils proposés permettront de fusionner et/ ou de scinder les données des dossiers dans une académie. Pour cela, des licences seront attribuées pour créer de nouveaux dossiers qui recueilleront les données des dossiers existants selon des règles définies par chaque académie. Ces travaux se subdivisent en deux parties distinctes.

Première partie : gestion des entités clients, stagiaires, intervenants et lieux en deux étapes.

- Repérer, gérer les doublons et qualifier ainsi les fichiers.
- Migrer les données traitées vers le nouveau dossier.

Les outils de qualification des fichiers pourront être ultérieurement réutilisés sur les nouveaux dossiers autant de fois que nécessaire.

Deuxième partie : récupération de données relatives à l'activité et la production en deux étapes.

- Créer des tables de correspondance.
- Transférer les données vers le dossier cible.

Les instructions de transcodification détermineront les regroupements de données à réaliser.

A cette occasion, les académies auront donc la possibilité de perfectionner ou de revoir si nécessaire la structuration des données mise en place dans ProgrE. Ce changement aura inévitablement des conséquences sur l'organisation du travail dans les Greta. **Ces opérations délicates sont susceptibles de demander un temps de travail relativement important aux correspondants académiques ProgrE.** Le ministère diffusera un mode opératoire et des conseils à la rentrée scolaire.

#### 2. Nouvelles interfaces avec la comptabilité

Dans le cadre de la transformation des Greta en GIP, le ministère financera les interfaces ProgrE nécessaires avec les logiciels de comptabilité des sociétés GFI (WIN M9) et SNEG (AGE CPM-CGM). La société CEGID (Eric's, ex : civitas), qui demandait un prix trop élevé, a décidé de revoir ses tarifs (affaire à suivre).

Depuis le dernier comité d'utilisateurs, les orientations prises au niveau du cabinet du ministre infléchissent le calendrier de mise en œuvre de la réforme. La réforme des Greta se poursuit mais le passage des Greta en GIP au 1<sup>er</sup> janvier 2013 n'est pas assuré. A cette date, les EPLE supports de Greta utiliseront le nouveau GFC-RCBC. Il a donc été décidé de demander au service informatique du ministère la réalisation d'une interface ProgrE-GFC RCBC sur la base du cahier des charges de la DGESCO.

Cette nouvelle interface doit répondre aux principes suivants :

- Les conventions sont saisies, gérées et suivies dans ProgrE.
- Les factures, générées par ProgrE, sont envoyées au logiciel de comptabilité. Les titres de recette sont établis à partir des montants facturés.
- Les montants et dates de règlement sont retournés par la comptabilité à ProgrE.
- Les relances des impayés sont réalisées avec GFC.

Cette solution n'est valable que pendant la période transitoire avant transformation des Greta. En effet, le nouveau GFC-RCBC, uniquement adapté à l'instruction codificatrice M9-6, ne sera plus utilisable par des structures soumises aux instructions codificatrices M9-1 ou M9-5.

Toutefois, et compte tenu des incertitudes actuelles sur la réforme, le développement d'une interface ProgrE avec les logiciels de comptabilité du marché conformes aux instructions codificatrices M9-1 ou M9-5 est suspendu.

L'acquisition de logiciels de comptabilité du marché par les futurs Greta est reportée.

#### Un nouvel outil d'apprentissage pour gérer les conventions avec ProgrE

Cet outil, réalisé par Philippe Comas de l'académie de Paris, autorise un apprentissage en autonomie. Il est mis à disposition sur PLEIADE.

Pilotage\ProgrE\Documentation-outils\outils académiques d'apprentissage\Paris\ Conventions.PDF ou conventions.htm. Il sera suivi d'un module similaire pour gérer les factures. Ces outils, à généraliser, faciliteront la prise en main de ProgrE par les nouveaux personnels.

Philippe Henquet- Chef de projet ProgrE- philippe.henquet@education.gouv.fr

G:\APPLI\DOSSIER\FLASH\_INFO\2012\_FLASH\_INFO\_32.DOCX